

UrbaSite Mont-Blanc

Association pour une **Urbanisation** équilibrée et la préservation du **Site** de la haute vallée Arve-Mont-Blanc



Argentière, le 27 avril 2008

NOTE SUR LE PROJET DE CLASSEMENT DU MONT-BLANC AU PATRIMOINE MONDIAL UNESCO

(version 2 susceptible de modifications ultérieures)

Date est prise avec le dossier du [Dauphiné Libéré du 25 avril 2008](#) intitulé:

Le Mont-Blanc, patrimoine en devenir.

Le journaliste, Antoine Chandellier, retrace les grands traits de ce projet, poussé par les associations et notamment par l'ONG [ProMont-Blanc](#) et son vice-président français Jean-Paul Trichet.

Je livre ici quelques réflexions sur l'avancement du projet, auquel je participe comme membre du CA de Pro-Mont-Blanc et représentante de l'ONG auprès de [l'Espace Mont-Blanc](#) (*).

Quoi de neuf dans ce dossier?

Le scoop tient à la position du nouveau maire, Eric Fournier, qui se montre favorable au classement du Mont-Blanc, où il voit un formidable outil de soutien aux politiques publiques. Et voici qu'au milieu des lourdeurs administratives et des prudences de l'opinion, un certain pétilllement se fait jour.

Où en est la demande de classement?

Il faudrait pousser la demande auprès de l'Unesco, dont la liste de sites naturels dans le monde s'allonge pour obéir au souci de rééquilibrage socio-économique, tandis que l'Europe est surtout parsemée de sites culturels. On voit que les priorités mondiales ne portent pas forcément vers la candidature du Mont-Blanc.

La meilleure chance pour le Mont-Blanc, rappelait Barbara Ehringhaus, fondatrice de ProMont-Blanc pour le côté suisse lors de la présentation du spot à Chamonix à l'automne dernier, tient au double aspect naturel et culturel : c'est là que réside la vraie spécificité qui pourrait retenir l'attention mondiale. Toute la portée de cette idée avait sur le champ été relevée par le futur maire Eric Fournier.

Rappelons que le projet actuel, inscrit par l'Espace Mont-Blanc à son programme (voir ci-dessous), ne comprend que la zone formant le coeur du massif du Mont-Blanc, en très haute-montagne, au-dessus de 3000 mètres. Les versants et vallées, ou zones de biosphère, ne sont pas incluses dans le projet actuel.

Comment se présentent les forces de décision?

Schématiquement, deux grandes parties sont en présence :

- d'un côté la mouvance environnementaliste

On y trouve les grandes associations pour l'environnement (WWF, UICN...) et Mountain Wilderness, dont on peut lire notamment [le Bulletin n°4 de l'Arve](#), et ProMont-Blanc . S'y ajoute l'application de la Convention Alpine poussée par le CIPRA. Cette mouvance est rejointe par le Conseil régional Rhône Alpes, qui prit position voici un an environ pour le classement, et poursuivie en France par une certaine sympathie gouvernementale qui s'est manifestée à l'automne par des déclarations gouvernementales (jugées intempestives par les pouvoirs locaux).

- de l'autre côté, le milieu des élus locaux et des pouvoirs politiques, sur les trois versants du Mont-Blanc.

Ces pouvoirs sont réunis dans la Conférence Transfrontalière du Mont-Blanc, créée en 1990 en réaction contre un projet de Parc international. La CTMB a pour mission de réaliser le [projet d'Espace Mont-Blanc](#) approuvé par les ministres des 3 pays. L'EMB a pour principale mission d'obtenir et de gérer des fonds européens dans le cadre d'un PIT Plan Intégré Transfrontalier. C'est dans ce PIT qu'est inscrit l'élaboration d'un plan de gestion (de l'EMB) dont le projet examiné le 22 avril 2008 dernier mentionne effectivement l'éventualité du classement du Mont-Blanc.

Car c'est sous ces deux conditions préalables propres à l'EMB: un plan de gestion et un statut juridique encore inexistant, que le projet de classement du Mont-Blanc pourrait en fin de compte être porté par les élus locaux représentés dans l'EMB, dans un avenir et des conditions encore non définis.

Jusqu'à présent, les milieux locaux ont donc manifesté la plus grande prudence, voire de la réticence, à l'égard du projet de classement mondial.

Les plus positifs sont les italiens, par la voix des 5 communes aostiennes soutenues par le gouvernement précédent, alors que la région d'Aoste se montre attentiste.

Côté suisse les réticences semblent surtout structurelles, les circuits de pouvoirs se redistribuant autour des accords bilatéraux ou transfrontaliers.

Du côté français, heureusement, les décisions paraissent plus cohérentes.

Ainsi, les difficultés pour l'EMB sont d'abord d'ordre décisionnel, un accord entre les trois régions relevant d'un exploit acrobatique.

Globalement, à l'égard du classement du Mont-Blanc, c'est surtout la prudence chamoniarde qui a jusqu'à présent prévalu, représentative de l'opinion nuancée de la société locale: crainte de l'envahissement accru du tourisme de masse, mais aussi refus de contraintes supplémentaires.

C'est cette prudence chamoniarde qui pourrait désormais être bousculée, du fait de la position dynamique adoptée par le nouveau maire, Eric Fournier.

Quel sera le tableau de demain?

Côté associations, on s'impatiente devant les lourdeurs de l'EMB, largement visibles lors de la dernière réunion du 22 avril. Cet organe est-il vraiment adapté pour porter un projet de protection de l'espace de la montagne tel que le classement? Quelles modalités seraient à envisager pour améliorer l'efficacité? L'UICN français, actif aux réunions de l'EMB, planche en profondeur sur ces questions. Tant les objectifs que les actions devront faire l'objet d'un scan attentif pour lequel se réuniraient les associations comme l'UICN, MW et ProMont-Blanc. La nouvelle position du maire de Chamonix irait donc dans un sens favorable au voeu des associations.

Mais au sein associatif des interrogations s'élèvent sur les contenus du projet : les équipements mécaniques de moyenne et haute montagne, et les grandes opérations d'urbanisation sont-ils inclus dans ce vocable de "politiques publiques"? Tempérant l'enthousiasme inconditionnel, Jean-Paul Trichet prévient le risque de cisaillement en rappelant les retours de bâton en cas de non-respect des objectifs de protection (article du Dauphiné Libéré du 25 avril). Encore faut-il que ceux-ci soient explicités et inscrits en clair dans le projet.

Côté élus et politiques, la nouvelle position chamoniarde change la configuration.

Si, comme le maire l'annonce, le classement du Mont-Blanc peut être l'occasion d'un véritable "tram-train" dans la haute-vallée, et s'il soutient une "politique publique" visant un réel de transfert du routier au ferré, par des nouvelles sections et des fréquences adaptées, alors oui, l'enjeu pour toute la vallée en vaut la peine!

Mais s'il s'agit de poursuivre de lourds investissements routiers, comme c'est le cas à la sortie d'Argentière, ou de prolonger indéfiniment les lourdes navettes d'autobus, alors, l'ensemble de la vallée ne gagnera pas grand'chose.

Restent entières les questions de l'urbanisation, de l'avenir touristique, de la culture et de l'équilibre social?

Par formation scientifique, je suis toujours circonspecte d'enfourcher des slogans. J'aimerais que les habitants de la vallée disposent d'un véritable diagnostic des politiques publiques en ces matières cruciales pour leur avenir. Allons-nous continuer à créer ex-nihilo des densifications hôtelières ou parahôtelières sans frein ni contrôle, "hors COS", comme cela a été le cas ces derniers temps? Les priorités données à ces opérations sur le logement social vont-elles se multiplier, au nom des "politiquespubliques" d'intérêt économique?

Voilà les réorientations et les objectifs qui, je crois, sont espérées par une très large part du public avant de percevoir comme telles les politiques portant ce nom de "publiques".

C'est aujourd'hui aux élus locaux qu'il incombe de prendre le virage environnementaliste, qui est global. Dressés voici 20 ans contre le projet de parc international, les voici maintenant en situation de prendre en mains un projet d'ampleur planétaire de protection de leur patrimoine.

La roue tourne!

la présidente,
Isabelle Madesclaire

* L'EMB Espace Mont-Blanc, est un projet territorial géré par une Conférence Transfrontalière, la CTMB (Conférence Transfrontalière du Mont-Blanc) réunissant les élus et représentants administratifs, régionaux et

gouvernementaux des 3 Régions et pays concernés : Région d'Aoste pour l'Italie, Région du Valais pour la Suisse, communes du Pays du Mont-Blanc aujourd'hui réunies dans le SIVOM, côté Français. En 17 ans la CTMB, organe actif de l'EMB, a mis au point un schéma de gestion des milieux sensibles qui sert de référence pour les zones bio-écologiques; a obtenu et géré des fonds européens Interreg pour soutenir l'économie locale; a adopté en 2006 un schéma de développement durable, qui comprend le classement du Mont-Blanc et d'autres projets de développement; et vient d'adopter un PIT, Plan Intégré Transfrontalier, sur lequel seront obtenus des crédits Alcotra franco-italien - une difficulté juridique étant survenue à la suite du refus helvétique d'entrer dans l'espace communautaire européen.